

Libération sous condition de Hessou Kohovi

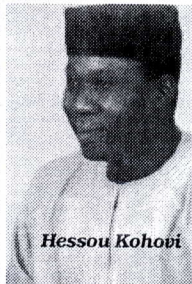
Les professeurs durcissent leur ton

Bruno HOUËSSOU

La correction des épreuves du BAC est toujours bloquée. La séance de concertation tenue le mardi dernier entre les membres du comité ad'hoc chargé des négociations et le ministre de l'enseignement supérieur n'a pu déboucher sur un consensus. La libération sous condition de Hessou Kohovi arrêté le lundi dernier suite à l'intervention de la police est la pomme de discorde entre les différents protagonistes. Avec la libération sous condition du professeur Kohovi Hessou, le mardi dernier, les choses se compliquent. La correction

des épreuves du BAC piétine toujours tant les enseignants subordonnent la reprise des travaux de la correction à l'annulation de la décision par le Tribunal de poursuivre leur collègue Hessou Kohovi. Les correcteurs n'entendent pas voir professeur Kohovi Hessou comparaître le 4 août prochain comme le souhaitent les autorités judiciaires. Ils estiment que si l'autorité n'annule pas l'acte de la poursuite judiciaire, la correction doit attendre jusqu'au 4 août, date à laquelle le professeur va comparaître. Mais le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique se bat des pieds et des mains pour que la correc-

tion de l'examen puisse démarrer. Aux dernières nouvelles, le ministre Bagnan Kémoko, invite le comité ad'hoc à se joindre à lui devant le procureur de la République pour l'annulation de la poursuite judiciaire. Probablement, la correction de l'examen du BAC pourrait démarrer au plus tard demain. □



Hessou Kohovi

Inculpation du professeur Hessou Kohovi après la brimade policière de Gbégamey

Acte légal ou prémédité ?

Le professeur de philosophie Hessou Kohovi a été présenté le mardi 15 juillet au Procureur de la République près le Tribunal de 1ère instance de Cotonou sous trois chefs d'inculpation justifiant plutôt à tort qu'à raison; la charge des éléments du commissariat central de Cotonou. Une telle célérité de son inculpation assortie de la présentation à l'autorité judiciaire mérite réflexion.

Francis SANOSSI

Trouble à l'ordre public, violence et voies de fait outrage à agent de police en mission. Voilà les trois chefs d'inculpation contenus dans le Procès verbal d'arrestation de M. Hessou. Au pénal, ce sont des fautes qui entraînent pour le délinquant le maximum de peine prévu par le code en la matière. Or si on s'en tient aux déclarations du mis en cause confirmées par la grande masse des enseignants qui ont vécu la mort dans l'âme son interpellation lundi, aucun de ses motifs d'arrestation n'est juste. C'est ici le lieu de restituer la vérité et de dire que le professeur était bel et bien au Gbégamey ce lundi depuis 8 heures avec les autres membres du comité ad'hoc. Donc comme l'a indiqué malencontreusement un de nos confrères, Hessou n'est pas venu avec les correcteurs de Porto-Novo qu'il dirigeait. Les professeurs venus de Porto-Novo ont été empêchés dans un premier temps d'avoir accès à l'intérieur du centre mais sur présentation de leurs convocations ou de leurs badges ils sont rentrés sans effraction alors que Hessou avait déjà pris la parole à l'AG de 9h devant toute une foule de collègues en présence d'une demi-douzaine de policiers. A ce stade, il n'y a pas eu trouble à l'ordre public d'autant plus qu'à

10 heures selon les informations recueillies sur place toutes les sous-commissions ont commencé par travailler dans les salles de classes avant l'arrivée du Président du Comité ad'hoc, Edmond Dossa qui voulait donner des compléments d'information. C'est par un mégaphone que les enseignants ont été conviés à sortir. Certains ont obtenu mais d'autres qui sont par exemple dans les commissions Maths fines, comptabilité, droit fiscal etc... ne sont pas sortis et n'ont pas été inquiétés. La version des faits selon laquelle des enseignants ont été pourchassés dans les salles est alors inopérante. On ne saurait donc considérer les éducateurs venus corriger des copies du BAC 2003 comme des irresponsables ou des délinquants. Deuxième constat il n'y a donc pas eu violence et voies de fait. Des centaines de personnes qui ont assisté à l'arrestation du Professeur Hessou nous confirment qu'il a été traîné par la ceinture de son pantalon sans s'opposer aux jeunes CRS qui l'emportaient. De là à affirmer qu'il y a outrage à agent de police en mission il y a sûrement un grand pas qu'il ne faut pas franchir. C'est pourquoi le ministre Bagnan Kémoko et ses collaborateurs en séance de travail avec le comité ad'hoc des correcteurs ont dénoncé l'acte ignoble des Policiers.

La position du MESRS

Nous lisons dans le procès verbal en date du 15 juillet 2003 que « la séance qui a été débütée à dix-huit heures, a été consacrée à l'analyse des graves et malheureux incidents survenus au centre de correction du baccalauréat du collège d'enseignement général Gbégamey au cours de la journée du 14 juillet 2001. Les participants ont condamné ces incidents et dénoncé leurs auteurs ». Si le MERS condamne et dénonce donc les auteurs d'exactions, ces mêmes auteurs ne sauraient attirer un innocent en justice et même le libérer sous condition de comparution le 04 août 2003. Ce qui convient en droit, c'est la relaxe pure et simple sauf si l'arrestation était préméditée.

La préméditation.

Il y a des indices de préméditation selon les nombreux enseignants rencontrés au CEG Gbégamey, M. Hessou Kohovi étant dans le collimateur des autorités de la Direction de l'Office du BAC et gouvernementales depuis qu'il a fait publier dans nombre de journaux, un réquisitoire contre le BAC réaménagé avant son déroulement. Dans son article M. Hessou avait aussi récriminé contre le gouvernement de Kérékou pour son incapacité à bien gérer les affaires de la cité. Voilà autant de choses qui le prédisposait à une arrestation dans un état de non droit. Mais la grande majorité des enseignants humiliés pensent qu'il y a du zèle mal placé au niveau de l'escadron qui a opéré ce lundi 14 juillet 2003 qui ne serait plus seulement considéré comme la date anniversaire de la fête nationale française mais aussi comme celle qui marque le paroxysme de la bêtise de la police qui porte la main sur ceux qui l'ont enseignée et éduquée. □

Conférence de presse du CIRDC

La question du renforcement des capacités des élus locaux

Ernest DJIVOEDO (Stg)

À travers une conférence de presse tenue hier au Centre International de conférences de Cotonou (CIC) le Directeur du Centre d'informations régionales pour le développement (CIRD) a fait savoir à la presse la nouvelle initiative prise par son institution. Il s'agit d'un projet qui vise à renforcer la capacité des nouveaux élus locaux pour une bonne gouvernance à la base. Dans le cadre du programme il sera question d'apporter aux élus locaux les connaissances appropriées pour l'exercice d'une gouvernance locale dans ses dimensions démocratique, économique et sociale. A en croire le président de la CIRDC, M. Romain Abilé Houéhou : « Ce programme est un outil de renforcement de la décentralisation et donc du développement à la base ».

D'un coût global de 75000 dollars américains, ce projet s'étale sur

doze (12) mois et est destinés essentiellement aux 1199 conseillers municipaux et communaux parmi lesquels on compte 77 maires élus.

Dans le répertoire des activités programmées on peut noter entre autres : la mise en place du cadre de collaboration ; le recrutement des experts en gouvernance ; organisation d'atelier d'identification des besoins de renforcement des capacités ; élaboration de guide d'exercice de la bonne gouvernance ; organisation de trois sessions de formation des nouveaux élus locaux. D'après le directeur du CIRDC l'exécution de ce programme se fera en partenariat institutionnel avec l'Union Européenne, l'USAID, PNUD, la BOAD, la BAD, l'USAID, les coopérations française, canadienne, danoise et suisse. Il faut enfin retenir que le projet est financé par OSIWA, une structure régionale de gestion des fonds d'une fondation américaine dénommée SOROS. □

Jeune Chambre Internationale

Le président mondial attendu

Pulchérie GBEMENOU (Co)

Le 13 au 17 juillet 2002 s'est tenue à Ouidah, la cinquième Académie africaine de la Jeune Chambre Internationale. Dans le cadre de sa visite au Bénin, le président de la jeune chambre mondiale donne ce jour une conférence de presse à 17h à la chambre de commerce et d'industrie du Bénin (CCIB). En effet cette cinquième Académie vise à donner une formation au leadership pour les futurs dirigeants des Organisations locale membre, nationale membre, et de l'international ; de favoriser la solidarité, la paix et l'unité en Afrique grâce aux participants à l'académie ; de four-

nir un forum pour discuter des problèmes que doivent affronter les jeunes chambres d'Afrique, et de promouvoir la diversité multiculturelle et la compréhension entre les participants de l'académie. Ces objectifs de l'académie française permettent de fournir une formation adéquate aux leaders pour leur future entreprise. Ainsi la mission de cette académie est de susciter par la pratique un intérêt pour le leadership et la gestion parmi les dirigeants de la Jeune Chambre. Ce soir à 17h au CCIB de Cotonou, le président de la Jeune Chambre mondiale donnera une conférence de presse pour partager quelques merveilles de l'association avec les hommes de médias. □

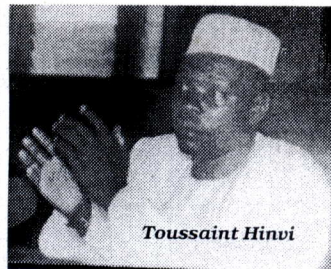
Bavure policières au CEG Gbégamey

Le Parti Ecologiste du Bénin «Les verts» réagit

Saoud-Habib BAKARI (Stg)

Suite à la bastonnade orchestrée par des éléments de la police nationale sur des enseignants et des membres de syndicats d'enseignants le lundi 14 juillet dernier au CEG Gbégamey de Cotonou le Parti Ecologiste du Bénin « les verts » condamne vigoureusement cet acte qu'il qualifie d'odieux. En effet ce lundi matin aux environs de 11 heures alors qu'ils se réunissaient pour élaborer une plate forme revendicative en vue du bon déroulement de la correction du Baccalauréat les enseignants et membres de syndicats d'enseignants ont reçu la visite des éléments de la police venus les disperser coup de matraques faisant ainsi des blessés et procédant à des arrestations dans le rang des correcteurs. Par conséquent, le Bureau Politique des Verts condamne

avec véhémence cet acte, élève une vigoureuse protestation contre les auteurs et demande par la même voix la démission du ministre de l'intérieur. Par ailleurs il réaffirme son soutien ardent aux enseignants et profite de l'occasion pour attirer l'attention des citoyens béninois sur le fait que voulant appartenir au clan de Kérékou, les politiciens béninois ont toujours observé un silence lâche sur des actes pareils. □



Toussaint Hinvi

Remise de diplômes et d'attestations à Porto-Novo

L'Ong JIE libère 56 jeunes en informatique et en transit

La Maison Internationale de la Culture de Porto-Novo a servi de cadre à la remise de diplômes et d'attestations à la 6^{ème} promotion des étudiants de l'Ong Jeunesse Initiative Entraide (JIE). C'était samedi dernier devant un public constitué de parents et amis des lauréats. Dans son allocution, le président de l'Ong Séraphin

Hounnontin a précisé que son centre s'occupe non seulement de la formation en informatique et en transit international mais aussi de l'Agro-alimentaire et de la culture. Il explique que l'Ong JIE est un cadre qui permet aux jeunes en situation difficile de bénéficier d'une formation libérale, pour l'auto-emploi. En plaçant la cérémonie de remises sous le signe du courage et de l'auto-emploi, Séraphin

Hounnontin a invité les 56 récipiendaires à faire œuvre utile de leurs parchemins. C'est dans cette optique que le porte-parole des lauréats tout en reconnaissant les conditions académiques de leur formation a promis à leurs formateurs et à leurs parents de faire la différence sur le marché de l'emploi.

Maurice Toundé Dir-Rég
Ouémé/Plateau